



Dans ce numéro :

Les attributions de la Ministre des Sports	2
Cumul des mandats	2
Elu local et association: mode d'emploi	2
2011: Année européenne du bénévolat	3
Le top 10 des Fédérations 2009	3
Retraite: et les sportifs de haut niveau?	3
Anancy 2018	3
FIFA-FFF : Goncourt du roman sportif	4
Les séniors sportifs en question	5
Congrès annuel de la Fédération Sportive et Culturelle de France	6
Une application iPhone lancée par la FFME	6
Championnat du monde	7
Foot : Livre vert du sup- portérisme	7
Aménagement du temps scolaire autour du sport	7
Nuit du Sport 2011	8
Echos 94	9

Un sport audacieux !

Si le sport n'a jamais connu une telle incertitude sur ses financements, quelles qu'en soient les raisons, il ne doit pas pour autant perdre le moral, car le sport est comme la culture, il reste une valeur sûre au sein de notre société. Il est donc nécessaire de se tourner vers ce que l'on pourrait nommer **un sport audacieux !!!** Il se doit de répondre à de nouveaux défis qui nous sont lancés, et c'est dans les périodes difficiles que l'avenir appartient aux audacieux... « **De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace...** » (Georges Danton). A ce titre, le sport doit savoir saisir les opportunités qui lui sont offertes, et je considère que la Cohésion Sociale, avec son pôle départemental, nous offre de nouveaux horizons. À celles et ceux, et ils sont nombreux, qui pensent sans oser le dire, que nous serions désormais voués à n'avoir d'aides que si nous présentons des actions à caractère social, je réponds : où est le mal ? N'avons-nous pas toujours entretenu dans la société ce lien social qui est le ciment de toutes nos actions. Nous sommes comme le Bourgeois Gentilhomme qui faisait de la prose sans le savoir !!! On fait souvent du social, tout naturellement, sans même y penser, c'est dans la nature associative. Un bénévole laisse à la porte d'entrée sa religion, ses idéologies politiques et autres... il offre le meilleur de lui-même aux autres, il devient un militant de l'amitié.

On se plaît à qualifier le sport de « **grande famille** ». Il est vrai qu'avec plus de 15 millions de licenciés et autant de pratiquants en dehors de nos structures, c'est la moitié des Français qui pratique un ou plusieurs sports. Nous représentons une réelle force, les syndicats à côté de nous devraient pâlir de jalousie. Mais la comparaison s'arrête là, car ces 30 millions de personnes sont traversées de divers courants de pensée, il serait donc prétentieux de croire que l'on pourrait les rassembler sous une même bannière d'un coup de baguette magique.

On a besoin de repenser l'organisation du sport, son financement, sa place dans notre pays qui est grande. Nous ne savons pas nous servir de la force que le nombre devrait nous donner. En même temps, l'avenir ne peut se bâtir uniquement sur un rapport de force, c'est un élément qui ne peut servir que si nous sommes en capacité de faire des propositions réalistes. La situation économique mondiale, qui frappe si durement les plus modestes, ne doit pas nous paralyser. Tous les anciens ont vécu beaucoup de changements heureux ou malheureux, des périodes sombres, des défaites suivies de victoires petites ou grandes qui redonnent l'envie de poursuivre son chemin et aller de l'avant. Dans le sport on connaît bien ces moments. Le temps viendra où l'on devra se rassembler, mais il faut du temps au temps pour parvenir à une prise de conscience collective, pour faire face aux nouveaux enjeux qui nous attendent.

En ce début d'année, je souhaite à tous les acteurs du mouvement sportif Val de Marnais de se retrouver autour de nos devises républicaines « **l'égalité et la fraternité** ». On va en avoir besoin dans les années qui viennent.

Bonne et heureuse année pleine de projets pour lesquels le Comité Départemental Olympique et Sportif est à votre disposition pour vous aider à les réaliser.

Le Président
Christian LOPES

« *Le sport est
comme la culture,
il reste une valeur
sûre au sein de
notre société* »

Les attributions de la Ministre des Sports

Le décret du 25 novembre vient de préciser les attributions de Madame Chantal Jouanno (D. n°2010-1457, 25 nov. 2010, JO 26 nov. P. 21088) :

« Il est rappelé que le ministère des Sports prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement relative aux activités physiques et sportives et à la pratique des sports. A ce titre, il élabore et met en œuvre, en liaison avec les ministères intéressés, la politique du Gouvernement en faveur du développement de la pratique sportive. Il coordonne les actions menées dans ce domaine lorsqu'elles relèvent de plusieurs départements ministériels.

Le ministre des sports a notamment autorité sur la direc-

tion des sports et sur le délégué interministériel aux grands événements sportifs, sur l'inspection générale de la Jeunesse et des Sports qui s'exerce conjointement avec le ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, mais également sur la direction des ressources humaines et la direction des affaires financières, juridique, conjointement avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, le ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale et le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative. »

Le principe de la coordination devrait être efficace pour l'intérêt général. Par contre sa mise

en œuvre sera un véritable test pour chaque ministère quand on sait que les directives ministérielles donnent lieu à des interprétations différentes selon la rédaction des textes, seulement pour un seul ministère, celui du sport que nous connaissons ; alors à l'échelon qui est présenté, on a de quoi s'interroger sur l'efficacité réelle. Cependant si la coordination fonctionnait, ce serait une bonne chose pour la vie associative dans le développement du sport dans les secteurs de notre société. Ce point de vue n'engage que son auteur.

Un seul bémol à ce dispositif, le mouvement sportif sera-t-il lui aussi associé ?? Ceci paraît indispensable pour éviter qu'il ne s'y perde.

« le mouvement sportif sera-t-il lui aussi associé? »

Cumul des mandats

Ce sujet agite régulièrement le monde associatif, même s'il n'est pas souvent débattu, les « cumulards » sont généralement pour ce cumul des mandats, et les autres dirigeants sont assez partagés sur le sujet. Selon les différentes enquêtes réalisées, ce serait du 50/50.

Plusieurs questions se posent :

- Quel mode de gouvernance doit-on adopter ?
- Qu'en est-il de la réalité

de la démocratie associative?

- Quelle influence sur le renouvellement des dirigeants?

Ce dernier point est sans doute le plus important pour l'avenir des associations, et conditionne dans une certaine mesure les autres points. Les situations sont du reste très différentes d'une région à une autre, et du monde rural au monde urbain.

Afin d'avoir une image plus précise sur ce problème, le CPCA et l'Institut des techniques économiques et comptables du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) vont réaliser une étude conjointe sur les pratiques de gouvernance dans les associations. Un questionnaire sera en ligne sur <http://gouvernance.cPCA.asso.fr>, chaque dirigeant est invité à y participer en remplissant une fiche par mandat.

Cette initiative devrait contribuer, si elle est suivie, à engager une réflexion avec les associations sur la gouvernance associative et sur le renouvellement des instances dirigeantes qui sont, en ce qui concerne le sport, vieillissantes. Ce n'est donc pas la quantité de bénévoles qui pose problème, car on s'accorde sur le point que si celui-ci ne progresse pas, il demeure au moins constant.

Elu local et association: mode d'emploi

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'un élu local peut-être membre d'une association et occuper des fonctions dirigeantes, et même être salarié comme moniteur, professeur, éducateur...

Cette position n'est pas incompatible avec son mandat

d'élu local, toutefois il faut faire attention au délit de prise illégale d'intérêts.

Le cas se pose lorsque l'association demande une subvention à la commune et que l'élu siège au conseil municipal. Ce dernier doit alors veiller à ne pas participer à l'examen de la

demande par la municipalité, et à toutes réunions de travail s'y rapportant. Il est bien évident que l'on ne peut être, en toute logique, juge et partie, cet acte serait considéré comme une prise illégale d'intérêts dans le cas d'une procédure déclenchée par une autre association pour favoritisme.

Si les cas sont de plus en plus rares en raison d'une meilleure connaissance des règles, il existe encore des infractions qui engendrent des litiges toujours délicats à solutionner, surtout dans les petites communes.

2011 : Année Européenne du bénévolat

Des millions d'européens se dépensent sans compter et dont une grande part œuvrent dans le sport. Le volontariat (soyons européens) concrétise un potentiel phénoménal dont certains pensent qu'il est sous-exploité.

Les objectifs du projet sont :

- instaurer des conditions

propices au volontariat dans l'Union Européenne,

- donner aux organisations les moyens d'agir,
- récompenser et reconnaître les activités des bénévoles,
- sensibiliser l'opinion publique à la valeur et à l'utilité du bénévolat.

Une meilleure appréhension de la « valeur ajoutée » est escomptée et sera accompagnée d'un budget de 6 millions d'euros ! Le programme se décline en niveaux : européen, national, régional et local. Enfin, l'année européenne du bénévolat restera « la propriété » des associations et des bénévoles.

Le Top 10 des Fédérations 2009

Selon une source du Ministère des Sports, il y avait 15,5 millions de licenciés dont un tiers de femmes, soit le classement par ordre des dix premières fédérations :

Football : 2 225 000
Tennis : 1 125 000
UNSS : 1 006 000
Usep : 880 000
Ugsl : 772 000
Equitation : 650 000

Judo : 574 000
Gym volontaire : 523 000
Basket : 449 000
Golf : 410 000

Retraite : et les sportifs de haut niveau?

En 2009, 2 500 sportifs de plus de 18 ans (sur 7 050) n'ont pu valider 4 trimestres de cotisations. Oubliés par la controversée réforme, ces athlètes, généralement des sports non collectifs, vivent une belle aventure mais arrivés à l'heure fatidique risque de se trouver bien démunis ! Contrairement aux engagements. Ainsi Jérôme Jeannet, double champion olympique et

quadruple champion du monde d'épée par équipe a calculé qu'il devra travailler jusqu'à... 70 ans.

La carrière sportive est courte et il faut se reconverter mais commencer une carrière professionnelle, à 30 ou 35 ans, avec un handicap de plusieurs trimestres ne sera jamais compensé par des records, des titres et des médailles. Certains

diront que les revenus des sportifs sont largement supérieurs à la moyenne et que cela leur permet « de se constituer un capital ». Certes, mais les revenus annoncés en 2009 qui vont de 20. 000 à 100.000 € sans que la répartition ne soit précisée, confirment que le sportif ne roule pas toujours sur l'or.

Annecy 2018

Edgar GROSPIRON, en charge de la candidature d'Annecy pour les JO d'hiver 2018, comme Directeur Général, considère que le temps qui reste et les moyens alloués ne lui permettent pas de remplir cette mission et s'efface. Jean-Claude KILLY et Guy DRUT qui avaient considéré qu' « Annecy

allait dans le mur » préconisent de persévérer tandis que Denis MASSEGLIA et Chantal JOUANO, Ministre des Sports, se joignent à Christian MONTEIL, Président du Conseil Général de Haute Savoie, pour poursuivre l'aventure « dans la modestie et l'authenticité » avec « un budget compatible

avec la gestion des deniers publics ».

Annecy a, face à elle, Munich et Pyeongyang (Corée du Sud) qui disposent de moyens largement supérieurs susceptibles de rallier davantage de suffrages lors du vote de juin prochain.

Précision

Un fidèle lecteur, Jean BARNIER, en complément de l'article sur les ministres des sports, nous précise que le Directeur Départemental de la Jeunesse

et des Sports, « fin des années 70, début des années 80, Rémi VIENOT, était le fils de Madame Andrée VIENOT, Ministre de la Jeunesse et des Sports en

1946 ». Jean BARNIER a été un de ses adjoints avant de devenir vice-président du CDOS. La rédaction du SCOOP le remercie de cette précision.

Responsabilité du dirigeant associatif

En réponse à la question de Manuel VALS, député PS, notre Ministre de référence, Madame Roselyne BACHELOT, a répondu, le 10/09/2010, que les risques liés aux activités associatives étaient nombreux et de plus en plus complexes.

Souvent prévisibles, les risques peuvent être anticipés et maîtrisés par des dispositifs adaptés, notamment une assurance « de responsabilité civile générale » qui s'applique aux dirigeants et aux bénévoles œuvrant pour le compte de l'association. Dont acte.

Mondialisation

Pat MacQUAID, président de l'UCI (Union Cycliste Internationale) « veut » un cyclisme mondialisé mais se défend de vouloir assassiner les organisateurs de la vieille Europe. Au programme, de nouvelles courses sur tous les continents dont l'Amérique du Sud, qui nécessiteront de libérer des dates et le raccourcissement des tours d'Italie et d'Espagne....

A des difficultés prévisibles, s'ajoutent, pour les organisateurs français la très forte augmentation du tarif horaire des indispensables forces de l'ordre qui passe de 2,40 € à 12 € !



FIFA-FFF: Goncourt du roman sportif

C'est dans les frimas d'un hiver rigoureux et précoce que la vieille Europe a accueilli la désignation du QATAR, et de ses 50 ° C, pour organiser la Coupe du Monde de Football en 2022.



Tout a commencé il y a quelques jours par la révélation de corruption par les tabloïds anglais. La FIFA très embarrassée, sous le contrôle du CIO, a remarquablement géré la situation pendant ce congrès et a organisé des votes que personne ne conteste. Précisons que cette session avait à choisir les pays organisateurs de 2 coupes du monde, à commencer par 2022 ! Etaient candidats, les Etats-Unis (battus en « finale » 8 à 14, s'il vous plaît !), la Corée et le Japon qui pensaient que leur tour était déjà revenu, et l'Australie qui a le handicap de pénaliser les droits télévisés.

Le QATAR dont c'est la première candidature, avait choisi (et probablement bien récompensé, on parle de plusieurs millions) des ambassadeurs emblématiques, Zinedine Zidane et Christian Karembu qui a été le premier surpris par ce choix. Zinedine Zidane a annoncé que c'était une victoire pour le monde « musulman », les autres religions apprécieront, et que sa mission était terminée (une désignation est un début, non une fin en soi). Aux ambassadeurs français, il faudrait ajouter quelques stars internationales : Pep Guardiola, Gabriel Batistuta, Ronald de Boer, Roger Milla, Bora Milutinovic, etc... dont certaines ont terminé une brillante carrière au Moyen-Orient. Il est logique d'intégrer l'ensemble de la planète aux événements sportifs, mais il n'en demeure pas moins que ce choix ne répond pas qu'à des critères sportifs, et prête à interprétation. Est-ce raisonnable de construire x stades climatisés dans cette zone ? Est-ce raisonnable de ne

pas penser aux supporters des grandes nations du ballon rond ? Est-ce raisonnable de faire s'entraîner et jouer des hommes, en juin, dans ces conditions atmosphériques ? Si des panneaux solaires seront généreusement utilisés, ce que les groupements de défense de l'environnement apprécieront, si le Qatar, et la région, ont par ailleurs démontré un attachement aux « événements » sportifs, peut-on en conclure que ce n'est que pour « l'amour du sport » ?

Que l'on ne s'y méprenne pas, le Qatar est respectable et contribue à la promotion du sport. Quant aux perdants, ils ont adressé de timides félicitations aux Qatariens et de véhéments reproches à la FIFA, à l'instar de Barak Obama, en personne, qui a ajouté « que le sport avait perdu ».

Pour illustrer l'ambiance, il suffit de lire les résultats des votes :

1er tour: Australie 1 vote, Japon 3 votes, Corée du Sud 4 votes, Qatar 11 votes, Etats-Unis 3 votes - Australie éliminée

2e tour: Japon 2 votes, Corée du Sud 5 votes, Qatar 10 votes et Etats-Unis 5 votes - Japon éliminé

3e tour: Corée du Sud 5 votes, Qatar 11 votes, Etats-Unis 6 votes - Corée du Sud éliminée

4e tour: Qatar 14 votes, Etats-Unis 8 votes - Le Qatar obtient la majorité absolue.

Signalons aussi ce commentaire qatari : nous sommes le seul pays dont les dirigeants d'aujourd'hui seront les dirigeants de 2022.

Après le plus petit pays et les plus courtes distances entre chaque stade (on parle d'un rayon de 50 km), le vent du changement a porté sur le plus grand pays et les plus grandes distances entre deux matchs ! La Russie après 6 ou 7 échecs a été retenue et cela a consterné

les anglais, y compris les supporters de Chelsea... Pour comprendre l'amertume anglaise, la lecture des résultats vous éclairera :

1er tour: Angleterre 2 votes, Pays-Bas/Belgique 4 votes, Espagne/Portugal 7 votes, Russie 9 votes - Pas de majorité absolue (12 votes pour 22 votants, le candidat ayant le moins de voix, l'Angleterre, est alors éliminé).

2e tour: Pays-Bas/Belgique 2 votes, Espagne/Portugal 7 votes, Russie 13 votes - La Russie obtient la majorité absolue.

Les deux heureux élus ont en commun, les stades et les infrastructures qui ne sont prêtes qu'à l'état de maquette... Pour ces désignations, a-t-on sollicité l'avis de l'Afrique du Sud qui se débat maintenant avec un déficit et qui a à gérer des enceintes dont elle ne sait plus quoi faire ? Et pendant ce temps, Raymond fait sa pub et son tournoi de poker, son petit entraînement de poussins et réclame le jackpot et, enfin, la fédération s'entredéchire sur fond de règlements de comptes pré-électorales...

Suite mi-décembre avec l'élection présidentielle mais le football, une des plus belles disciplines ne mérite-t-il pas mieux ?

Ceci, c'était début décembre. Depuis l'actualité a confirmé le bail provisoire de Fernand DUCHAUSSOY avec la mission ambitieuse de mener à bien une refonte des statuts et une réforme pour avril prochain.

A cela, s'ajoute « l'affaire des primes ». Comment peut-on imaginer qu'une fédération n'ait, comme moyen de communication, que le SMS, pour dialoguer avec ses internationaux ? C'est consternant pour l'image du foot dans sa globalité et notamment pour tous ceux qui s'activent avec et autour des jeunes.

« C'est consternant pour l'image du foot [...] notamment pour tous ceux qui s'activent avec et autour des jeunes »



Les séniors sportifs en question

On constate que le vieillissement de la population est une préoccupation qui va entraîner des anticipations et des adaptations des politiques publiques. En 2050, la population des plus de 60 ans devrait s'élever à 22 millions, soit un accroissement de 57%.

Ce phénomène est sujet à de multiples controverses: financement des retraites, prise en charge des personnes dépendantes, solidarité intergénérationnelles, modification des modes de vie ... Il s'agit d'un problème sociétal qui aura des répercussions tant sur les pratiques sportives qui concernent le mouvement sportif, que sur d'autres aspects. Il paraît donc nécessaire d'appréhender les demandes des pratiquants et de les adapter dans le temps.

Les fédérations non olympiques, unisport et multisports sont les premières concernées, elles ont commencé à s'intéresser à ce sujet. Le sport est passé du niveau compétition à une pratique plus tournée vers la convivialité, le plaisir et la santé pour ce qui est de la masse, dont les séniors sont une composante déjà importante. Il est donc tourné vers un épanouissement personnel, au même titre que la culture.

On peut distinguer trois types de demandes :

- **Le sport santé**

Il répond à une demande exprimée par un public ayant ou ayant eu des problèmes de santé. En liaison avec le corps médical qui est de plus en plus à même de prescrire des activités physiques et sportives adaptées aux diverses pathologies, le CDOS du Val de Marne s'est déjà positionné depuis plusieurs années sur ce sujet, et il a initié plusieurs actions de sensibilisation et de recher-

che des associations structurées susceptibles de recevoir ces publics. Il existe aussi des demandes que l'on peut qualifier de « refoulées », c'est le cas de personnes qui ne connaissent pas le fonctionnement de l'organisation sportive.

- **Le loisir sportif**

Il s'adresse à un public en bonne santé qui est demandeur d'activité en marge de celles traditionnelles des mercredis, des week-ends et des vacances scolaires. S'il est admis de payer pour la pratique d'une activité physique et sportive, cela doit se faire en fonction de ses moyens d'où notamment une augmentation des demandes d'échelonnement des cotisations. D'autre part, les séniors ne souhaitent pas se voir isolés des autres pratiquants, mais les capacités physiques de ces derniers peuvent-être parfois un obstacle à cette mixité. On peut dire que les critères dominants sont donc la lucidité et la convivialité.

- **Sport et sociabilité**

Chez les séniors, on constate que le lien social est une des premières motivations à la mise à l'activité physique et sportive. Le mouvement sportif doit donc s'adapter pour répondre à cette demande ; s'il ne le fait pas d'autres sauront prendre la place de l'association. On peut penser que les séniors de demain seront de plus en plus nombreux à pratiquer une activité, car ils sont bien plus imprégnés d'une culture sportive que leurs aînés, et ce grâce à une meilleure et plus vaste diffusion de l'information. Parallèlement, le recul de l'âge de la retraite aura des conséquences sur la forme physique des futurs retraités. On notera que ces derniers, actuellement sédentaires, souhaitent profiter de ce retrait de

la vie active pour se tourner vers des sports tels que la marche, le vélo et la gymnastique.

Nous avons en Val-de-Marne un bel exemple d'initiative pour les séniors avec le Cercle d'Escrime Nogent-Le Perreux qui est l'un des cinq sites pilotes choisis par la FFE dans le cadre des actions de promotions des APS comme facteur de santé en direction de ce public.

Dans le Foyer résidence « Villa Renée », onze femmes, âgées en moyenne de 82 ans, ont ainsi bénéficié de cours donnés au sein même de la résidence. En plus d'apprendre à manier le fleuret, le sabre, l'épée et autres armes utilisées en escrime, elles ont également préparé un spectacle joué devant 50 personnes. Ce projet les a mobilisées pendant 5 mois. Il leur a permis, en plus de stimuler leurs capacités physiques, psychiques et mentales, de s'investir ensemble dans un projet amusant et diversifié avec la découverte de cette discipline, et la réalisation des costumes, textes et chansons pour le spectacle.

La mobilisation autour de ce projet est indéniable car aucune de ces femmes n'aurait manqué pour rien au monde un seul cours et encore moins leur représentation de fin de cycle. Ce projet est un beau succès qui mérite d'être souligné. Il est d'ailleurs à noter que le dispositif devrait s'étendre sur 15 régions.

« une pratique plus tournée vers la convivialité, le plaisir et la santé [...] vers un épanouissement personnel »



Congrès annuel de la Fédération Sportive et Culturelle de France



Le 98ème congrès de la Fédération s'est déroulé le 4 décembre à Clermont-Ferrand, en présence de nombreuses personnalités du monde politique et sportif.

Plus de 600 personnes étaient réunies pour débattre sur le thème de la solidarité dans le mouvement associatif. Annick Louvard, membre du CDOS 94, et Jean Michel Besson, Président du Comité Départemental FSCF, ont assisté à ce congrès.

Sur ce vaste sujet, on aura noté quelques déclarations et contributions, à savoir :

- Denis Masegla, président du CNOF : « le fondement de notre action est de faire du sport un enjeu pour la France,

parce que le sport représente un enjeu sociétal, il crée le lien social ».

- Edwige Avice, ancienne ministre au sport propose de : « faire venir les associations dans les locaux au CNOF pour présenter devant les pouvoirs publics quelques unes de leurs initiatives très concrètes en matière d'innovation sociale »
- Jacques Barrot, ancien ministre : « la FSCF joue un rôle majeur et est un vecteur d'intégration » ajoutant « dans cette société très individualiste, le monde associatif et le monde politique ont beaucoup de difficultés à trouver des gens qui s'en-

gagent pour les autres ».

- Jean Vintzel, président général de la FSCF : « pour notre fédération, et depuis 112 ans, ce n'est pas la contribution sportive qui prime, mais la contribution sociale et sociétale ».

Sur ces bonnes paroles, comme on dit, on voit bien qu'il est nécessaire de trouver un juste équilibre selon les fédérations, dont certaines ont une tradition fortement ancrée dans le lien social. Par contre il nous semble assez curieux de devoir encore une fois convaincre l'Etat du lien social que nous véhiculons depuis bien longtemps. En revanche, le commentaire de Jacques Barrot dans sa deuxième partie nous semble très pertinent.

Une application iPhone lancée par la FFME

La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade a lancé une application gratuite pour l'iPhone.

Cette dernière va permettre à ces utilisateurs de se tenir informés de l'actualité de la Fédération mais aussi des dernières news de la discipline avec un accès aux calendriers, résultats et autres documents officiels.

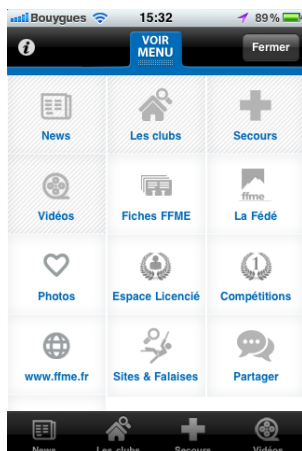
Plus intéressant encore, le module de géolocalisation fonctionne comme un moteur de recherche pour trouver facilement les clubs et lieux de pratiques à proximité, et permettre d'y accéder facilement rapidement grâce à l'édition d'itinéraires. Ainsi lors de vos déplacements, n'importe où en France, vous pourrez toujours trouver un endroit où prati-

quer de l'escalade. Les utilisateurs devraient également apprécier le fait que les sites soient répertoriés avec leur nombre de voies.

En ce qui concerne la sécurité, l'onglet « Secours » permet de localiser les grimpeurs en leur donnant leur position GPS et leur permet d'appeler les secours grâce à une touche redirigeant automatiquement vers le 112. Cet onglet vous apporte également des conseils médicaux sous forme de fiches. Cette option est particulièrement importante car chaque année, malheureusement, la montagne est le théâtre d'accidents tragiques et les chiffres de 2010 sont en augmentation par rapport à 2009. Il est à noter que cela ne concerne pas que les grimpeurs mais toutes les personnes qui pratiquent

une activité physique et sportive en montagne.

L'application est téléchargeable depuis le site de la Fédération.



Application



Onglet Secours avec les fiches médicales

Natation: honorable Championnat du Monde en petit bassin

Avec un total de 8 médailles, 3 en or, 3 en argent et 2 en bronze, les nageurs français se sont honorablement comportés au dernier championnat du monde en petit bassin à Dubaï.



Une équipe motivée pour Shanghai cet été



Camille Muffat Médaille d'Or 200m nage libre

Foot: Livre vert du supportérisme

Ce rapport de 150 pages rédigé par trois sociologues fait un état des lieux en se basant sur l'année 2009, et émet un certain nombre de préconisations visant à « créer un cadre de relations régulé et apaisé entre les supporters, les clubs, les instances et les pouvoirs publics ».

Les préconisations :

- Une charte nationale des associations de supporters
- Une convention tripartite dans le cadre de la charte
- Un représentant des supporters pour dialoguer
- Des fédérations de supporters
- Dans chaque club, un délégué pour les supporters
- Une implication des collectivités territoriales
- Des représentants identifiés de l'Etat
- Un responsable des supporters au sein des instances
- Lutte contre les discriminations, rôle social et citoyen
- Un comité supportérisme

À cela s'ajoutent des directives :

- Respect des conventions
- Règlement intérieur pour les associations
- Une aide juridique et administrative des instances et des pouvoirs publics
- Avertir avant de sanctionner
- Des sanctions éducatives
- Des abonnements nominatifs (avec identification photographique)
- Des réductions sur les abonnements pour les associations, les familles et les handicapés
- Un nombre de place limité à 4 par personne
- Un quota de places pour les associations de supporters (pour les supporters non abonnés)
- Un spectacle populaire
- Des billets pour les supporters visiteurs
- Un stade, différents espaces (ou un stade – des publics)
- Suppression des grillages
- Assurer un niveau de confort
- Accueil des handicapés
- Accueil courtois
- Une information claire
- Liste des objets interdits
- Animation avant match
- Définition de la liberté d'expression
- Conditions d'organisation de spectacles pyrotechniques
- Réunions préparatoires
- Identification de tous les interlocuteurs
- Créneau du match défini préalablement
- Eduquer les supporters
- Bilan annuel
- Changer l'image du supporter

Il s'agit donc d'un vaste programme, ambitieux, basé sur une participation active de tous les acteurs mais qui implique de « mouler » le supporter dans un cadre bien précis qui ne correspond peut-être pas au profil de tous les clubs. Supposons au moins que ces dispositions s'appliquent à l'AS Saint-Etienne !

Aménagement du temps scolaire autour du sport

Depuis la dernière rentrée, 124 établissements (83 collèges, 41 lycées et plus de 7.000 élèves) participent à une expérience de réaménagement du temps scolaire autour du sport. Les élèves bénéficient ainsi de 4 à 9 heures de sport chaque semaine tandis que les établissements disposent d'un budget qui permet de découvrir de nouvelles disciplines. N'ayant plus de « trous » dans leur emploi du temps, les élèves passent davantage de temps dans leurs établissements ce qui renforcerait leur sentiment d'appartenance à ces derniers, ce qui les rendrait plus calme et éviterait de nombreux problèmes comportementaux.

Si certains professeurs aimeraient que les élèves restent concentrés sur les matières fondamentales, l'évaluation de l'expérience sera réalisée à la fin des 3 ans.



**AU DOS, COUPON RÉPONSE À DÉCOUPER
POUR LA NUIT DU SPORT**

L'actualité du CDOS 94

La Nuit du Sport : édition 2011



Pour sa quatrième édition, la Nuit du Sport se déroulera le Lundi 24 Janvier, au Centre Culturel Alain Poher à Ablon-sur-Seine.

Cette année, les récompenses seront attribuées à des clubs selon quatre thématiques: les clubs les plus actifs, les clubs mettant en place des actions de type social, les clubs orientés santé, et les clubs ayant eu des résultats au niveau international. Comme chaque année, les récompensés vont être prochainement sélectionnés à partir des propositions des comités départementaux.

Cette soirée mettra également à l'honneur un sportif, un entraîneur et un dirigeant bénévole pour les prix départementaux du Fair-Play.

Cet événement est également l'occasion de se divertir grâce aux démonstrations sportives qui ponctuent la cérémonie. Au programme : un numéro de capoeira de l'association Muzenza France avec des musiciens traditionnels en live, du Vo Vi Nam avec entre autres le Responsable Technique de l'Equipe de France, M. Sudor-uslan, qui nous fera l'honneur de faire une démonstration, du

Double Dutch avec le groupe Ebène de la Fédération Française de cette discipline qui nous avait déjà fait le plaisir de venir au Challenge Olympique des Familles de 2010, et enfin du Fit Dance avec un groupe qui évoluera dans la pénombre sous lumière noire pour éblouir le public.

Cette soirée s'annonce haute en couleur et l'ambiance conviviale qu'on lui connaît sera sans aucun doute de nouveau au rendez-vous, nous n'attendons donc plus que vous!

LA NUIT DU SPORT

QUATRIÈME ÉDITION

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

M. PIERRE DARTOUT
PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

&

M. CHRISTIAN FAVIER
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

PARRAINÉE PAR
SLIMANE SISSOKO
CHAMPION DU MONDE DE KICK BOXING
ET DE SAVATE-BOXE FRANÇAISE

LUNDI 24 JANVIER 2011 À 19H00

**CENTRE CULTUREL ALAIN POHER
ABLON SUR SEINE**

REMISE DE RÉCOMPENSES

SPECTACLE ET BUFFET

CAPOEIRA, VO VI NAM, DOUBLE DUTCH ET FIT DANCE

CENTRE CULTUREL ALAIN POHER - 7 AVENUE AUGUSTE DURU - 94480 ABLON-SUR-SEINE

BULLETIN RÉPONSE

Réponse obligatoire avant le 17 Janvier

Nom : _____ Club ou Comité : _____

Tél : _____

Nombre de personnes : _____

Assistera au buffet : Oui Non

CDOS 94—2 rue Tirard—94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07 — Fax : 01.48.99.30.21 — cdos94@cdos94.org

Les Echos 94

La soirée de l'Athlé 94

La 7^{ème} édition s'est déroulée à Choisy le Roi le vendredi 10 décembre à 20 heures. Le comité départemental remercie la municipalité et toute l'équipe du SC Choisy le Roi pour l'accueil et l'organisation mise en place. Une mention particulière pour Philippe Lorin, Dominique Bontoux et les membres de la commission hors stade, à Didier Huberson et Pascal Tabakhoff et à tous les présidents des clubs présents.

La soirée a été animée par Marc Toulza qui connaît mieux que personne les athlètes, sous le parrainage de Michael Salomon.

Les athlètes récompensés ont montré le dynamisme des clubs du Val de Marne qui tiennent en leur sein de futurs grands champions. Cette année est un excellent crû, et celles et ceux qui avaient été invités, ont eu la gentillesse de venir.

Hassan Aoumis, Maire-Adjoint au sport à Choisy-le-Roi, et Christian Lopès, Président du CDOS, étaient présents afin d'honorer l'Athlétisme Val de Marnais.

Toutes nos félicitations au Comité d'Athlétisme et à son Président, Christian Plat, qui maintiennent le principe de cette soirée conviviale autour d'un dîner.



De futurs grands champions

Une belle performance à NY

On la doit à Claude Leroy, membre de l'ACPJ et coach athlét-santé, qui a bouclé le marathon de New York en 3h06, un chrono qui le place à la 1331^{ème} place au classement général, mais à la 1^{ère} place dans sa catégorie à l'âge de 60 ans. Une très belle performance dans un des marathons les plus prestigieux de notre planète.

On soulignera aussi, la participation de Michel Destouches, Maire-adjoint chargé des sports à Joinville, qui a terminé l'épreuve en 4h17,; bel exemple pour tous les Joinvillais.

Déjà 30 ans!!!



Le samedi 27 novembre 2010, le CAT section baseball softball de Thiels a fêté ses 30 ans. Le club a été créé le 2 Octobre 1980 par Charles Chathuant, Président, et Messieurs Charvet et Morel, membres du bureau. Depuis 1997, la présidente est notre amie Colette Goniot.

Rapidement les séniors évolueront au niveau national, l'équipe féminine se hissant en Nationale 1 de 1989 à 1992, et étant récompensée par un titre de Vice-championne de France en 1991. Quatre années de succès qui, par manque de structures et de moyens, s'achèveront par la disparition de cette équipe.

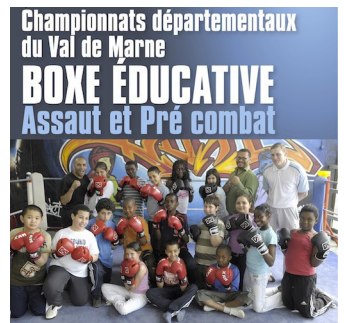
Actuellement la section se porte bien avec un nombre de licenciés toujours croissant : 140 en 2010. Les résultats, tant individuels que collectifs, prouvent la vitalité des adhérents tout particulièrement dans le Softball féminin qui a eu une moisson de titres : Championne de l'Ile de France, 3^{ème} du Championnat de France et un podium de 3^{ème} à la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe softball féminin pour une première participation. Trois des membres dans l'équipe de France des moins de 22 ans ont été sélectionnés pour les Championnats d'Europe en Août 2010 à Prague. Le baseball n'est pas en reste, puisqu'après une magnifique saison régulière en nationale 1 A, l'équipe s'est qualifiée pour la phase finale des Play off. Deux juniors ont participé aux Championnats du Monde cet été au Canada.

Les résultats sont dûs à un travail portant sur la convivialité, l'implication des jeunes dans la vie du club, la formation des joueurs et de l'encadrement, la participation dans toutes les catégories aux différents championnats, ainsi que la participation à des rencontres amicales et à des tournois.

À noter qu'à l'occasion de cet anniversaire, les joueurs et joueuses ont offert à leur club de superbes cadeaux, un vrai cadeau de reconnaissance et d'amitié. Toutes nos félicitations à la présidente et à l'équipe dirigeante pour le travail accompli.



Boxe éducative : Championnats départementaux



Les Championnats Départementaux de boxe éducative et pré-combat se sont déroulés le 4 décembre au gymnase Joliot Curie à Fontenay Sous Bois.

Dans un esprit de sportivité et de Fair-Play, cette journée a réuni tous les clubs du Val de Marne et a donné lieu à 116 assauts. Bon nombre de ces champions en herbe représenteront le Val de Marne aux Championnats de l'Ile de France qui auront lieu en Janvier 2011.

De nombreuses personnalités étaient venues encourager ces jeunes sportifs, parmi lesquelles : Patrick Baudouin, Député de la circonscription, Roger BAMBUCK, ancien Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et au Sport, Gilles Saint Gal, Vice-président du Conseil Général et Maire-adjoint chargé des sports à Fontenay, les Maires-adjoints Michel Tabanou, Patrice Bedouret, Clémence Avognon Zonon, Françoise Garcia... sans oublier Gilbert Vauthier, Président de l'USF.

Le président Azdine Ben Yacoub ne peut que se féliciter de cette manifestation, et a tenu à remercier tous les acteurs, dirigeants et personnels du service des sports de la ville.

Les Echos 94 (suite)

Deux récompenses nationales bien méritées

La championne du monde de Taekwondo, Gwladys Epangué, sociétaire du Djoson St Maur, s'est vue décerner à la Maison du Sport Français deux récompenses nationales :

- La médaille de l'Académie des sports, au titre de la promotion 2009, des mains du Président du CNOSF.
- Un diplôme d'honneur dans le cadre des prix nationaux du Fair Play, récompensant son parcours sportif et sa grande courtoisie.

C'est une année qui se termine bien pour Gwladys qui vise l'or au J.O. de Londres, le seul titre qui manque à son brillant palmarès.

Les élans de Chevilly Larue

L'assemblée générale de ce club omnisport s'est tenue le vendredi 3 décembre. Le nouveau bureau est composé de : Luc Voïvoditch, Président, Daniel Dumaine, Vice-président, Charles-André Durieux, Trésorier général, Jean François Douard, Trésorier adjoint, Michel Dumaine, Secrétaire général, Christian Ledur, Secrétaire adjoint

Cyclotourisme

Lors de l'Assemblée Générale 2010 du Comité Départemental de Cyclotourisme, qui s'est tenue le samedi 27 novembre,

dans le superbe Auditorium Maurice RAVEL, au Perreux-sur-Marne, Marie-Christine DUDRAGNE a été élue présidente. Les autres membres du comité directeur restent en place.

Médailles Jeunesse et Sports

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre ami Eric Piedfer-Quênay avait reçu la médaille d'argent, promotion du 14 Juillet 2010. Cette distinction lui a été remise à l'Hôtel du département le mardi 7 décembre, en présence du Préfet, du Directeur de la Cohésion Sociale et du Président du Comité Départemental des Médaillés Jeunesse et Sports.

Le parrain de cette soirée était Yves Hocdé, champion olympique d'aviron en 2000, et actuellement Directeur adjoint de la Cohésion Sociale.

Nous adressons toutes nos félicitations à Eric membre du CDOS.

Service Civique

La Direction départementale de la Cohésion Sociale en partenariat avec l'Agence nationale du Service Civique, vous invite à une rencontre traitant du dispositif mis en place. Elle se déroulera le mercredi 19 janvier, de 14 à 18 h à la salle des fêtes de la Préfecture de Créteil.

L'après-midi s'articulera en trois temps :

- Présentation du dispositif
- Rôle et missions de la DDCS
- Intervention de structures accueillant des volontaires, témoignages et échanges

Présence à confirmer par mail : francine.fittes@val-de-marne.gouv.fr

Le Certificat Médical

Bernard Haussmann, Président du Comité Départemental de la Gymnastique Volontaire, rappelle dans son bulletin de décembre, l'importance de ce certificat. Il doit du reste spécifier qu'il n'y a pas de contre-indication à la pratique du sport concerné. Il est obligatoire à l'inscription et mérite un examen complet de l'intéressé par un médecin, voire même un bilan chez un spécialiste.

Les accidents qui sont liés aux activités physiques, des plus bénins aux plus dramatiques tels que la mort subite, peuvent se produire rapidement. En France, le nombre de décès pendant l'activité physique est d'environ 1200 cas par an, dont 95% surviennent chez les pratiquants de base. Ce chiffre ne peut laisser indifférent. Les conséquences pour les dirigeants qui ne respectent pas cette présentation du certificat médical, sont lourdes de conséquences, ce qui est un

motif supplémentaire pour ne pas négliger cet aspect.

Les Championnats de France des Clubs, Nationale 2 Haltérophilie

Ils se dérouleront le samedi 8 Janvier au Centre Sportif Pierre Brossolette à Saint Maur à 15h30.

Les athlètes de la VGA Saint Maur seront opposés aux athlètes de Tours et Rueil-Malmaison.

L'entrée est gratuite et on trouvera sur place une buvette et des sandwiches.

Le CDOS était présent...

- Le 2/12, à Paris 13e : Remise des Prix Nationaux du Fair-Play - J.Célérier
- Les 3 et 20/12, à Choisy le Roi : Conseil d'Administration du Parc Interdépartemental des Sports—L.Casses
- Le 7/12, à la Préfecture de Créteil : Cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse et des Sports—W.Leguy
- Le 10/12, à Saint-Maur : Assemblée générale de la VGA
- Le 16/12, à Champigny sur Marne : Conseil d'Administration du Parc Interdépartemental des Sports et de Loisirs du Tremblay- T.Billard
- Le 29/12, à Saint-Maur : Finales Benjamins(nes) du tournoi de Basket Ball inter Comités- C.Lopès

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Jacques CELERIER, Alain CHALLANT, Christian LOPES, Jessica LOPES et Dominique VIERNE

Traitement et documentation : Nathalie LASSOUED, Christian PLAT et Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...